



Le Bocage Normand

Sur le chemin des bruyères

Pratiques autorisées :

À voir

1 La halle aux grains et au beurre de Bény-Bocage

Treize piles surmontées de chapiteaux en granit soutiennent la charpente de la halle, qui se distingue par le montage chevillé de son ossature en bois. Un clocheton orne la toiture. Elément du patrimoine historique et culturel de Bény-Bocage, la halle aux grains fut construite entre 1710 et 1714 pour la vente des grains et du beurre. A proximité, une fontaine dotée d'un mécanisme en fonte fait jaillir l'eau de manière continue.



2 l'étang de Bény-Bocage

D'une superficie de 6 hectares, le plan d'eau de Bény-Bocage est un lieu propice à la détente et à la pêche. Un sentier permet de faire le tour de l'étang joliment réaménagé et agrémenté d'un parcours sportif, d'un mini golf et de jeux pour enfants.



3 Le panorama de la Bruyère

Un vaste panorama se dégage sur la ligne de crête lorsqu'un espace s'ouvre entre les arbres. Une vue sur le Bocage Virois avec son habitat dispersé et ces vallonnements creusés par les nombreuses rivières. Dans ce paysage bocager, les éoliennes de Rully, l'antenne des Houles perchée à 308 mètres, située sur la commune de Roullours, la ville de Vire ou encore la forêt de Saint-Sever restent des éléments bien distinctifs.

Balisage

Bonne direction
Changement de direction
Mauvaise direction



Météo : 3250
En cas d'urgence : 112

SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr

Plus d'infos



Office de Tourisme du Bocage Normand
Square de la Résistance, Vire
14500 VIRE NORMANDIE
+33 (0)2 31 66 28 50
contact@bocage-normand.com
www.bocage-normand.com

Cédric photo : Alik Jonet, Olivier Faudet, Office de Tourisme du Bocage Normand



Départ de Bény-Bocage
Parcours difficile - 16,1 km - 4h à pied
Dénivelé : 309 m - route : 34 %



Le parcours

D De la *place du Centre de Secours*, tourner à droite sur la D56, puis à la sortie du bourg, prendre le chemin à gauche.

1 A la sortie du chemin, obliquer à gauche et au carrefour suivant, traverser la D81. Passer *le Repas*, et poursuivre le chemin en face. À *le Buissonnet*, traverser la D294, puis tourner à gauche sur la D109. Traverser de nouveau la D294, laisser sur la droite une impasse goudronnée et tourner à droite au calvaire. Passer les habitations et enfilier dans un chemin qui bifurque à gauche. Au croisement suivant, tourner à droite.

2 À la sortie du chemin, prendre à gauche. Au débouché de la D294, tourner à droite, puis aussitôt à gauche. Effectuer 50 m et prendre le chemin en face, puis continuer tout droit au croisement suivant. Poursuivre sur ce chemin qui est goudronné sur la fin et obliquer sur la droite sur la D294. S'engager à droite vers le plan d'eau, contournez le par la droite au trois-quarts et tourner à droite et suivre le chemin jusqu'à une route.

3 Tourner à droite, passer l'entrée de l'étang et *le Hamel Aumont*, puis prendre à gauche. Au croisement suivant, prendre à droite et s'engager dans le chemin tout de suite à gauche. Traverser la D56 avec prudence, puis une petite route et rejoindre un chemin. Au croisement, prendre à droite un chemin en lisière de bois et passer au-dessus des maisons, au niveau du lieu-dit *Sous le Mont*.

4 Au sommet de la côte, tourner à gauche et suivre le GR 221. A l'approche *des Fieffes*, prendre la route à droite, puis descendre à gauche jusqu'à un croisement. Tourner à gauche et suivre toujours le chemin jusqu'à une route. Reprendre le chemin en face, couper la D109 et à l'intersection de chemin, prendre celui de gauche. et rejoindre le point de départ.

